

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 56 (1905)
Heft: 10

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications.

Le commerce extérieur des bois en France en 1904.

La commission permanente des valeurs des douanes vient de publier son rapport général annuel sur le mouvement des marchandises en France, soit à l'importation, soit à l'exportation pendant l'année 1904.

Le tableau suivant établit la comparaison des valeurs attribuées, en francs, aux différentes catégories de bois communs importés et exportés pendant les deux dernières années :

Désignation.	Importation.		Exportation.	
	1904	1903	1904	1903
Bois : à construire	124,881,000	121,412,000	22,139,000	20,786,000
„ d'essences résineuses en rondins	3,363,000	2,439,000	8,000	3,000
„ à brûler et charbon de bois	976,000	951,000	871,000	764,000
Merrains : de chêne	27,197,000	27,677,000	1,670,000	1,572,000
„ autres. .	367,000	369,000	79,000	158,000
Liège brut, râpé et en planches . .	4,730,000	4,626,000	5,389,000	3,784,000
Perches, étauçons et échelas bruts . .	5,256,000	3,746,000	21,031,000	22,848,000
Autres bois communs	1,338,000	1,599,000	2,718,000	4,279,000
Totaux	168,108,000	162,819,000	53,925,000	54,194,000

L'excédent de l'importation ressort donc, comme on le voit, à 114,183,000 fr. Les prix des différentes espèces de bois communs n'ont pas varié d'une façon notable pendant l'année 1904.

Relevons les renseignements suivants qui nous intéressent plus particulièrement :

Les *bois à construire* de toute nature ont la part prépondérante dans le commerce extérieur des bois communs ; leur tonnage d'importation s'est élevé en 1904 à 1,160,000 tonnes contre 1,124,000 en 1903. Les exportations, d'importance beaucoup moindre ont continué à progresser passant, pendant ces trois dernières années de 180,000 tonnes à 206,000 et à 220,000 tonnes. Les bois de chêne figurent en faible proportion dans cet ensemble (8 millions à l'importation et 5 millions à l'exportation) ; les entrées se composent presque exclusivement de bois de sciage, importés principalement d'Autriche-Hongrie ; les sorties comprennent principalement des bois ronds bruts et des traverses de chemin de fer.

Les bois du noyer ont un commerce extérieur forcément restreint. Les entrées qui avaient diminué brusquement à partir de 1899, retrouvent leurs chiffres ordinaires; les sorties avaient pris un rapide accroissement qui s'est maintenu étant donné que l'Allemagne et la Suisse ont recherché dans la Savoie et le Dauphiné, les gros bois en grume propres à la fabrication des placages: cette circonstance devait conduire rapidement à l'épuisement des bois de choix, en sorte que l'exportation des bois en grume s'est abaissée sensiblement et diminuera sans doute encore.

Les bois autres que le chêne et le noyer concentrent toujours toute l'importance du commerce extérieur des bois de construction; il en a été importé 1,106,000 tonnes métriques, représentant une valeur de 116,000,000 de francs. C'est donc essentiellement un commerce d'importation; la production intérieure en gros bois d'œuvre est loin de suffire à la consommation. Les entrées sont alimentées surtout par des bois sciés. Les essences qui dominent sont le sapin du Nord, le pin, le mélèze, le pitch-pin de la Floride: leurs principaux pays de provenance sont: pour les bois en grume, la Suisse, la Russie et l'Allemagne; et pour les bois sciés, la Suède, la Russie, l'Autriche-Hongrie, le Canada et les Etats-Unis. Les exportations se composent pour près de la moitié de bois de grume (80,000 tonnes, évaluées 7 millions de francs).

Merrains. Le commerce extérieur des merrains de chêne est à peu près exclusivement un commerce d'importation. La valeur de leurs entrées a été de 27,197,000 fr., celle des sorties de 1,690,000 fr. Les importations de la Russie vont toujours en augmentant, tandis que celles de l'Autriche-Hongrie diminuent; celles des Etats-Unis s'abaissent également, mais elles dépassent encore les importations de l'Autriche-Hongrie qui jusqu'en 1902 occupaient le premier rang.

Perches, étauçons, échalas. L'importation va en augmentant; elle atteint en 1904, 175,000 tonnes, d'une valeur de 5,256,000 francs. Comparé à celui de l'exportation, ce chiffre est relativement peu important; cependant il démontre la nécessité de faciliter l'arrivée des bois de mines des Landes et de la Sologne sur le carreau des mines de la région du Nord, de façon à leur permettre de concurrencer les produits similaires, importés des ports de la Baltique. Les bois de mines forment la seule catégorie de bois communs dont les sorties soient supérieures aux entrées: ils représentent 69⁰/₀ des quantités exportées et sont pour la plus grande partie dirigés sur l'Angleterre (85⁰/₀).

Autres bois communs. On remarque, dans leurs exportations, une diminution très notable supportée par les bois feuillus et les échalas fabriqués dont les sorties se sont abaissées de 14,000 à 9000 tonnes.

D'après un article du journal „Le Bois“.



La destruction des bois de construction par les termites.

Les termites ou fourmis blanches viennent de faire leur apparition en France dans des régions où elles étaient inconnues jusqu'ici et l'on s'occupe de nouveau de combattre ce fléau. Comme nous avons eu l'occasion de constater ces dégâts dans un récent voyage, nous voulons en dire quelques mots aujourd'hui.

Rappelons pour commencer qu'il ne faut pas confondre les fourmis blanches, qui sont des termites (c'est-à-dire des pseudonevroptères), avec les fourmis dont plusieurs espèces habitent également le bois : ainsi la fourmi herculéenne (*F. herculanea*), la plus grande des fourmis de notre pays et la fourmi ronge bois (*F. ligniperda*), élisant domicile dans le bois de plantes souvent entièrement saines et qui le creusent complètement. Détruisant d'abord les couches plus tendres du bois de printemps, elles finissent par transformer tout l'intérieur du tronc, parfois jusqu'à une hauteur de 10 mètres, en une masse brunâtre d'un aspect spongieux. On s'aperçoit de bonne heure des dégâts, grâce aux débris qui sont rejetés au dehors et aux trous du pic, à la recherche des insectes. Ces dommages peuvent être souvent constatés dans nos forêts, sur l'épicéa et le sapin blanc ; plus rarement sur le chêne et diverses autres essences à feuilles caduques. Il s'agit donc en première ligne de dommages techniques ; à ceux-ci s'ajoutent des dommages physiologiques, pour les plantes en végétation, car les tiges habitées par les fourmis deviennent bientôt la proie d'autres ennemis. Exploiter rapidement les sujets attaqués et brûler les parties ravagées, avec leurs habitants. — Mais, revenons en à nos termites.

Les termites habitent surtout les régions tropicales. Elles vivent en sociétés composées d'individus de différentes sortes, qui s'établissent, soit dans des monticules qu'elles élèvent à la surface du sol, soit dans les troncs d'arbres, parfois même sous l'écorce seulement. Porteurs de puissantes mandibules, ces insectes se nourrissent de végétaux desséchés et de matières animales. Les individus pourvus d'ailes sont sexués et abandonnent le nid quelques semaines après leur dernière mue ; les individus aptères correspondent les uns aux larves et aux nymphes des premiers, les autres à des neutres par atrophie des organes génitaux dans les deux sexes. Ces neutres se divisent encore en soldats chargés de la défense commune et reconnaissables à leur grosse tête carrée et à leurs mandibules très fortes, et en ouvriers, à tête petite, arrondie et à mandibules moins saillantes, auxquels incombent les travaux domestiques.

Le termite lucifuge, dont il est question ici, habite également l'Europe, la France en particulier. C'est une espèce mineuse et très dévastatrice. On rencontre souvent dans les forêts de pins des termitières, sortes de monticules élevés et d'un type particulier. Mais il installe habituellement ses nids dans de vieux troncs de sapin, de pin, de chêne, de tamaris ou autres arbres, à bois plus ou moins vermoulu et humide, près du sol. Ce termite a trouvé un asile de prédilection

dans les souches de pins coupés qui se comptent par milliers dans les immenses forêts de pins de la Gironde et des Landes. Les colonies ne se maintiennent pas longtemps sous l'écorce et elles ne tardent pas à s'enfoncer dans le bois, en creusant des galeries irrégulières. Ces insectes respectent cependant, autant que possible, la portion la plus dure des couches d'accroissement du bois. Il arrive parfois que des nids de fourmis ordinaires (*F. pubescens*?) et des nids de termites soient contigus dans un même tronc et séparés seulement par une mince cloison.

Les dégâts des termites deviennent plus graves lorsque quittant la campagne, ils viennent habiter les villes.

On n'avait pas entendu parler de ces insectes en France, depuis les temps historiques, lorsque, en 1797, on découvrit pour la première fois des termites à Rochefort, dans une maison inhabitée dont les charpentes, boiseries et meubles avaient été complètement détruits; de là, le fléau se répandit peu à peu dans les maisons voisines et, dès 1829, les ateliers et magasins de la marine étaient ravagés à leur tour. Le mal n'en resta pas là, il gagna bientôt les contrées avoisinantes: la Rochelle, Saintes, Bordeaux, etc. suivirent à leur tour. Des toitures et des planchers s'écroulèrent; rien n'était respecté et à la Rochelle les archives elles-mêmes, durent être enfermées dans des boîtes en fer blanc pour être préservées de la destruction.

Ce fut une véritable panique dans la région. On appela des savants pour tâcher d'enrayer le mal. L'apparition brusque de ces insectes et leur mode d'extension ont fait supposer qu'il s'agissait à l'origine, d'individus introduits avec des ballots venant des pays chauds et vraisemblablement de Saint-Domingue?

Dans les villes citées plus haut, les termites ont, dans des années favorables, produit l'écroulement de planchers et de toitures, rongés des piquets de jardins ou les planches abandonnées sur le sol, etc. Il est curieux de constater que ces insectes cheminent toujours à couvert, constamment à l'abri du jour (de là le nom „lucifuge“); au besoin, ils construisent des galeries, le long des murs ou des colonnes creuses, allant du plafond au plancher, pour avancer à l'abri. Ils forent leurs couloirs dans le bois, en respectant une mince membrane externe, ils rongent des livres, en ménageant les feuillets superficiels, de façon à ce qu'on ne puisse pas soupçonner leur existence, que, bien souvent, le hasard seul fait découvrir. Les bois les plus durs ne sont pas respectés et on a pu constater que des poutres de chêne, en apparence robustes, s'écrasaient sous la main, parce qu'elles ne comportaient plus qu'une mince couche superficielle.

Rappelons que dans les pays chauds, les termites travaillent d'une façon encore plus désastreuse; ils arrivent en troupes compactes pour ravager les livres, les vêtements, les provisions et aussi les charpentes des maisons. Ils travaillent très vite, sans trahir leur présence et toutes les parties d'une maison peuvent être sournoisement minées, depuis leur

fondation jusqu'à la toiture et le toit s'effondre parfois avant qu'on ait eu le temps de se garer. C'est ainsi qu'on cite des maisons d'Européens et des villages entiers de nègres, complètement ravagés en une seule saison. Heureusement les termites, en s'acclimatant en Europe, semblent avoir perdu un peu de leur pouvoir destructeur; ils sont devenus moins dévastateurs, mais seulement au point de vue de la rapidité des dégâts.

Ainsi que nous le disions en commençant, les termites se transportent de plus en plus loin. D'après une enquête faite par le *Journal du Commerce des Bois*, le termite est connu dans tout le Sud-Ouest de la France. Ses méfaits ont été signalés à Dax, à Bayonne, à Montauban. Leurs ravages commencent aussi à se faire sentir dans le Lot-et-Garonne. Aujourd'hui, des Charentes aux Pyrénées et de l'Océan Atlantique aux confins du Gers, le termite est très commun et l'on y appréhende beaucoup que ces insectes, venant à pulluler à la suite d'une année plus favorable à leur multiplication, ne constituent, par la suite, un fléau sans précédent, pour cette région de la France, où 95 % des planchers des maisons sont construits en poutres de bois.

Comment ces fourmis deviennent-elles envahissantes, est-ce sous la forme ailée, par gîtes d'étapes, ou peut-être par des bois contaminés? Quoiqu'il en soit le mal est probablement plus grand qu'on ne le suppose aujourd'hui. Des mesures immédiates s'imposent donc. Mais ces mesures qu'elles sont-elles? „Des émanations gazeuses de sulfure de carbone ou d'acide sulfureux par les derniers procédés, dans les pièces préalablement calfeutrées avec soin, sont susceptibles, au début, d'enrayer l'invasion d'un immeuble. Plus tard, il ne reste rien à faire, si ce n'est à remplacer par du fer les charpentes contaminées.“ *M. Decoppet.*



Paul Turtaz †.

C'est avec un sentiment de profonde tristesse que les amis de Paul Turtaz accompagnaient le 14 octobre 1905 sa dépouille mortelle au champ du repos.

Toux ceux, en effet, qui avaient des relations avec lui, ont pu apprécier ses solides qualités, son caractère aimable et loyal, son désintéressement et sa parfaite modestie. Il était un de ces hommes qui ne font pas beaucoup de bruit dans ce monde, mais qui savent remplir leur devoir et n'hésitent jamais à payer de leur personne pour rendre service aux autres.

Paul Turtaz est né à Orbe en 1868. Il fit ses études à l'école industrielle de Lausanne, puis à la division forestière de l'école polytechnique fédérale de Zurich. Il obtint en 1894 son diplôme d'inspecteur forestier à la suite d'un an de stage à Yverdon, puis entra comme stagiaire au service des forêts à Lausanne. Après s'être occupé à divers aménagements pour le compte de l'Etat de Vaud, il fut nommé, en 1898,

forestier du VIII^e arrondissement à Cossonay, fonctions que la maladie le forçait d'abandonner au printemps 1905.

C'est là que la mort, survenue à la suite d'une affection tuberculeuse des reins, devait trop tôt l'enlever à sa famille.

Le Conseil d'Etat et les communes de l'arrondissement avaient tenu à se faire représenter à la cérémonie funèbre, à laquelle assistaient aussi beaucoup de gardes forestiers et d'amis du défunt. D'excellents discours furent prononcés sur la tombe. M^r Muret, Chef du Service cantonal des forêts, après avoir retracé la vie du défunt, sut dire en termes émus combien cette perte était sensible au Département de l'agriculture. Puis M^r W. Borel, président de la Société vaudoise des Forestiers, s'attache à montrer surtout les grands services que Turtaz a rendus à cette société, dont il fut pendant bien des années le secrétaire-caissier modèle, remplissant avec zèle et dévouement ces fonctions astreignantes et ingrates.

Qu'il soit permis à un ancien camarade d'études et de travail, à un collègue et un ami de cœur, d'être auprès de sa famille déjà bien attristée par des deuils précédents, de son vieux père, empêché lui-même par la maladie d'accompagner son fils à sa dernière demeure, et surtout de sa jeune veuve si cruellement frappée, de cette compagne fidèle des bons et des mauvais jours, l'interprète de la sympathie et du profond chagrin de tous ceux qui ont connu, et par conséquent aimé, ce bon citoyen, cette excellent ami, au franc caractère et au cœur d'or.

de L.



Chronique forestière.

Confédération.

Ecole polytechnique fédérale, Division des forêts. Voici les noms des étudiants admis à suivre les cours de la 1^{re} année d'études de la Division forestière :

- MM. 1^o Barblan, Léon, Rémüs, Grisons.
- 2^o Bornand, Jules, Avenches, Vaud.
- 3^o Deck, Walter, Zurich.
- 4^o Ebnetter, Karl, Hagenwil, St-Gall.
- 5^o Egert, Martin, Mels, St-Gall.
- 6^o Gubler, Walter, Frauenfeld, Thurgovie.
- 7^o Loretan, Robert, Louèche, Valais.
- 8^o Menn, Hans, Ilanz, Grisons.
- 9^o de Merveilleux, Jacques, Neuchâtel.
- 10^o Piguet, Henri, le Sentier, Vaud.
- 11^o Steiger, Hans, Uetikon, Zurich.
- 12^o Wehrli, Wilhelm, Eschikofen, Thurgovie.

Le nombre des élèves de l'Ecole forestière serait ainsi de 32.